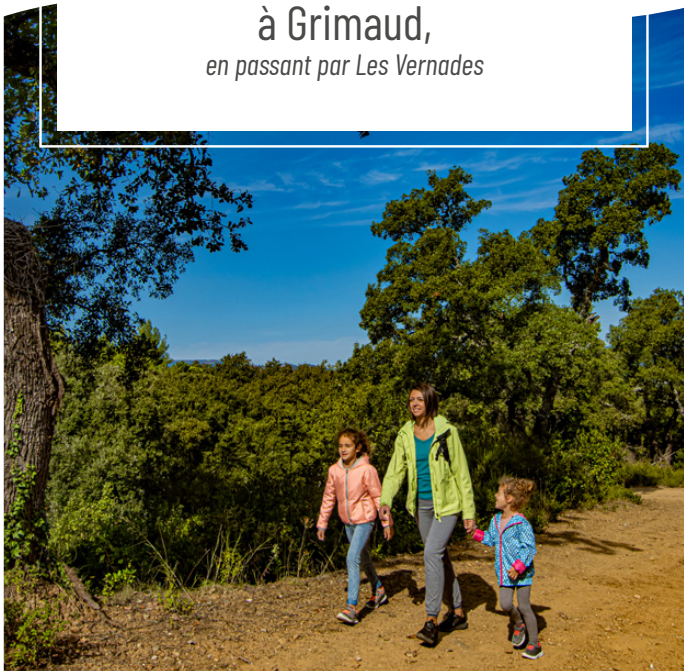




CHEMIN DE RANDONNÉE

De La Garde-Freinet
à Grimaud,
en passant par Les Vernades





DES HAMEAUX AU CŒUR DE LA FORÊT



DE LA GARDE-FREINET AUX VERNADES

Tout au long de cette randonnée, admirez la forêt de chênes lièges dite suberaie, ainsi qu'une châtaigneraie. Profitez d'un coin d'ombre avant de grimper jusqu'à un point de vue remarquable. De là, contemplez les versants du Massif des Maures qui tombent dans la méditerranée.

En hiver, certains levés de soleil vous enchanteront par leurs couleurs flamboyantes.

Vous aurez l'occasion de traverser de petits hameaux. La Galine, Les Vernades, Embaude...

Un peu d'étymologie : « La Galine » a pour origine le mot Volaille ; « Les Vernades », vient de « verne », qui signifie « aulne ». L'aulne est un arbre qui pousse en bordure des cours d'eau. « Embaude » tire son origine d'un nom de famille ancien (1445) Baude.

Longez et franchissez de petits ruisseaux qui alimentent la rivière la Garde et la Giscle. Ces deux cours d'eau, souvent à sec en surface l'été, ont créé la plaine de Grimaud.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Histoire de la route entre La Garde-Freinet, Grimaud et Cogolin.

Jusqu'en 1866, la route reliant la Garde-Freinet à Cogolin ne passait pas par le village de Grimaud, mais reliait directement La Garde-Freinet à Cogolin.

Cette route était vitale pour les villages car elle permettait la circulation des marchandises (bois, huile, vin, céréales, liège...) entre Le Luc et Saint-Tropez

Durant 97 ans, de 1769 à 1866, les Grimaudois lutteront pour la création d'une route reliant directement Grimaud à Cogolin. Ce n'est qu'en 1865, suite à une étude précise des avantages et inconvénients que le projet de la construction de cette route est enfin retenu !

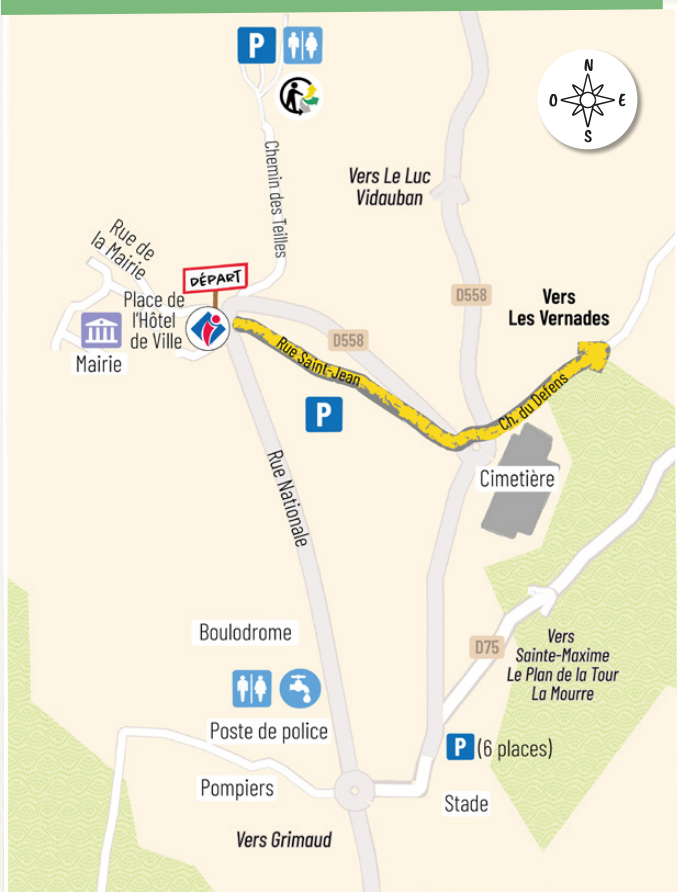
Le quartier où se trouve actuellement l'office de tourisme, le bureau de poste, la salle Beausoleil est directement lié à la création de cette nouvelle route.



**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR CE CHEMIN DE
RANDONNÉE**

www.cc-golfedesainttropez.fr/randonnee

AU DÉPART DE LA GARDE-FREINET



RESPECTEZ LA NATURE

- N'allumez ni feu ni cigarette
- N'abandonnez aucun objet ou débris
- Ne ramassez pas de plantes ou d'animaux
- Refermez barrières et clôtures après votre passage
- Respectez l'interdiction de circuler en véhicule à moteur

RESPECTEZ LES AUTRES USAGERS

Le chemin est emprunté par de nombreux promeneurs mais aussi par des agriculteurs, des éleveurs, des forestiers et des chasseurs. Pour une bonne cohabitation de tous, soyez courtois et respectez les autres usagers.

PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ

- Prévoyez des chaussures adaptées à la marche et de l'eau
- Restez sur les chemins balisés

ATTENTION AUX INCENDIES

Consultez la carte d'accès aux massifs forestiers en téléchargeant l'application mobile « Golfe de Saint-Tropez » ou en appelant le serveur vocal 04 89 96 43 43

ATTENTION AUX TROUPEAUX

Jusqu'à 5 500 bêtes (ovins, caprins, asins et bovins) pâturent sur notre territoire et contribuent à la lutte contre les incendies.

Que faire à proximité d'un troupeau ?

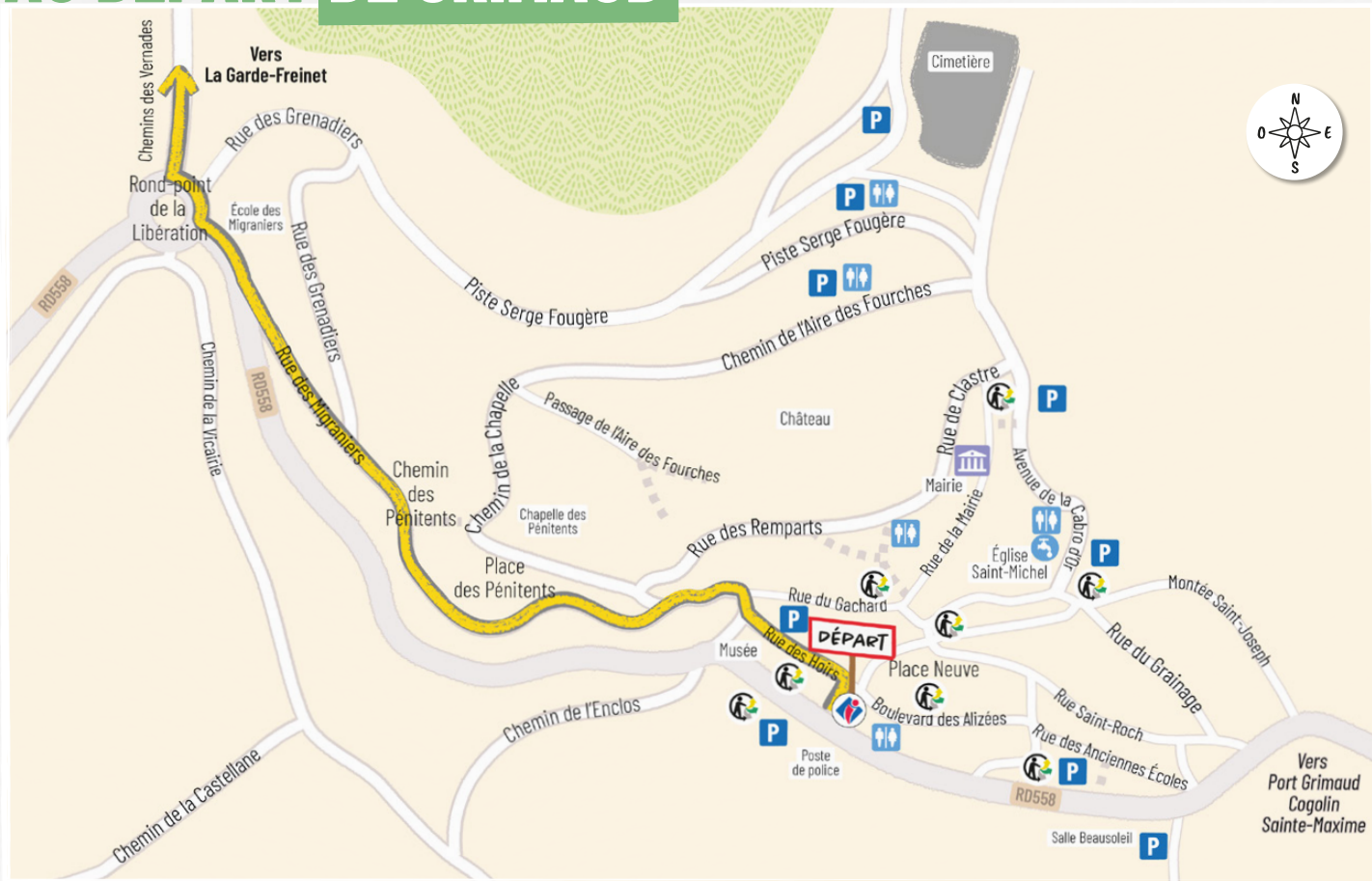
- Contournez largement le troupeau et gardez vos distances.
- Tenez votre chien en laisse.

En présence de patous (chiens de protection des troupeaux) :

- arrêtez-vous le temps qu'ils vous identifient ;
- restez calme, ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Retrouvez le détail du pas-à-pas au verso

AU DÉPART DE GRIMAUD



Chemin de Randonnée



Parking



Office de Tourisme



Point d'eau



Toilettes publiques



Tri sélectif

La Garde-Freinet (340 m)

Les Vernades (230 m)

Grimaud (90 m)

DISTANCE 10,3 km

DISTANCE 6,2 km

La Garde-Freinet - Les Vernades

Balisage jaune

2h35 aller simple

+442 m

Facile

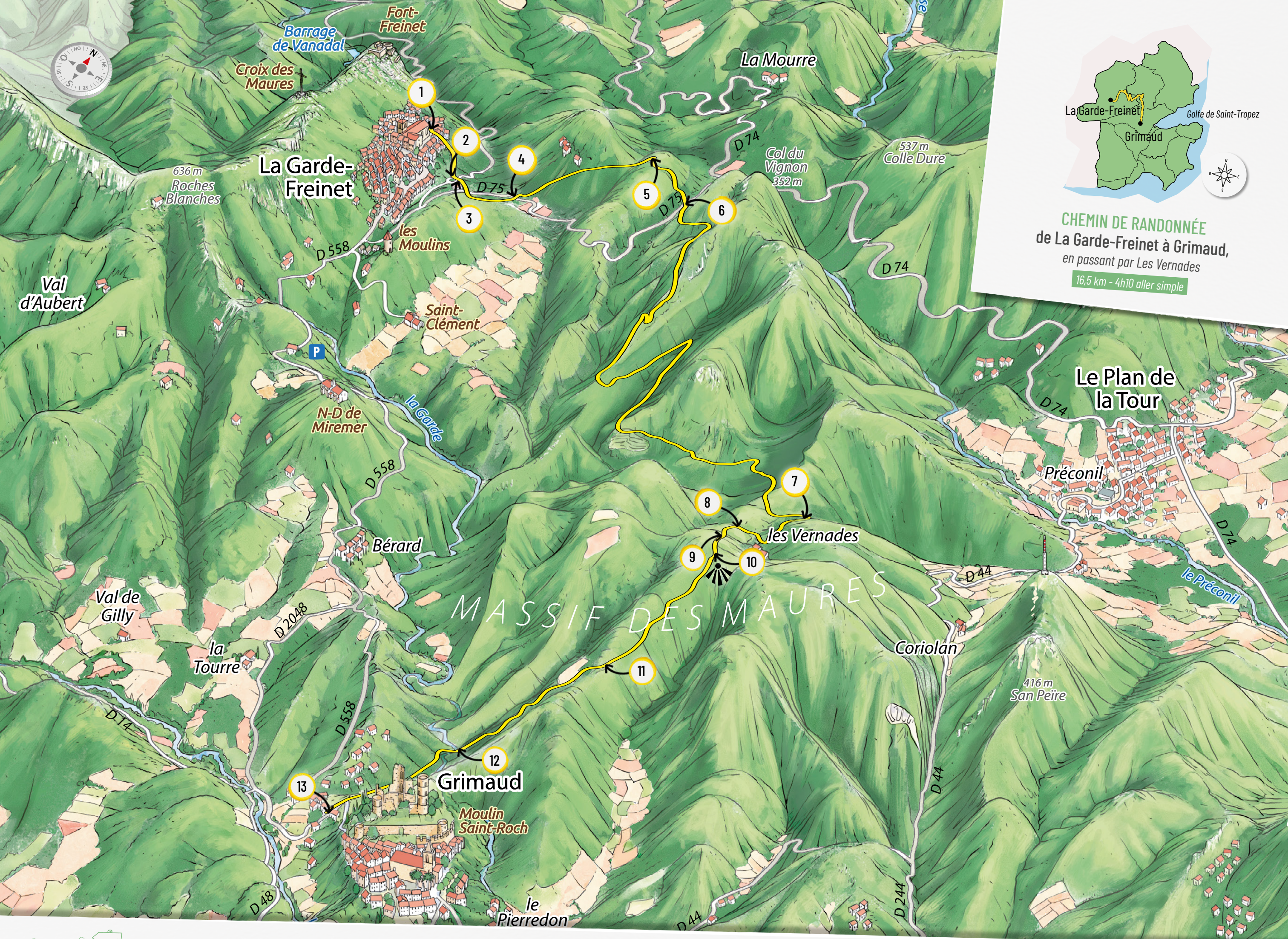
Les Vernades - Grimaud

Balisage jaune

1h35 aller simple

+233 m

Moyen



CHEMIN DE RANDONNÉE
de La Garde-Freinet à Grimaud,
en passant par Les Vernades
16,5 km - 4h10 aller simple

PAS-À-PAS

- 1 **Départ** Rue Saint-Jean face à l'Office de Tourisme. Suivre la direction Parking Pontevès et descendre la rue jusqu'au giratoire.
- 2 Au giratoire, traverser et remonter le Chemin du Défens devant le cimetière jusqu'au stop.
- 3 Au stop, traverser la route, puis à la patte d'oie parcourir l'Ancien chemin du Plan de la Tour sur 1 km. À hauteur du Mas des Lauriers continuer sur le chemin de gauche.
- 4 Au bout du chemin rester 100 mètres sur le côté droit de la route. Puis traverser la route et remonter le chemin du Curnier. A hauteur des boîtes aux lettres, emprunter à droite le chemin qui monte.
- 5 À l'embranchement poursuivre sur le chemin de droite qui redescend sur 600 mètres.

6 Au croisement avec la D 75, rejoindre le Chemin de la Galine situé en face. Rester sur cette petite route goudronnée sur environ 7 km. Suivre le balisage. *Ce chemin traverse plusieurs petits hameaux, merci de respecter la tranquillité des habitants et de leurs animaux de compagnie.*

7 Au croisement bifurquer sur la piste de droite n°E703, dite Piste des Vernades. Le chemin traverse un petit ruisseau. Continuer en montant sur 250 mètres. *Présence fréquente de ruchers. Prudence !*

8 Emprunter à gauche les petites marches taillées dans le talus. Puis, à 50 mètres, continuer sur la droite et monter jusqu'à un petit chemin. Le suivre sur 250 mètres environ.

Le chemin se situe à proximité d'un hameau, merci de respecter la tranquillité des habitants et de leurs animaux de compagnie. Présence fréquente de ruchers. Prudence !

9 Au niveau du petit cabanon sur la gauche, continuer tout droit. Laisser les vignes sur la droite et prendre sur la gauche le chemin en sous-bois qui monte sur 300 mètres jusqu'à une intersection à la sortie du sous-bois.

10 Poursuivre sur le chemin principal à gauche et à moins de 100 mètres, au niveau de l'oratoire descendre par la piste n°E701 dite « Piste de l'Oratoire », à droite. La suivre sur 2 km environ.

**Ici l'oratoire est un édifice ancien, en pierre, de taille modeste, composé d'une niche dans laquelle se trouve une statuette religieuse.*

11 Suivre le balisage de la piste qui descend. *Respectez la propriété privée des habitants du lieu-dit Embaude.*

12 Traverser le ruisseau par un gué busé bétonné et prendre à gauche vers un second gué. Continuer sur la petite route goudronnée sur 800 mètres jusqu'au rond-point de la libération sur la RD 558.

13 Pour se rendre en centre-ville de Grimaud, prendre la route à gauche qui remonte vers le village à 500 mètres.

Retour par le même itinéraire.

P Parking Point de vue remarquable
 Point d'intérêt

0 1 2 km
échelle approximative

ACTUAL cartographie +33 (0)3 25 71 20 20 - 1353-83/VF/08-21
REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
www.actual.fr



Offices de
Tourisme
de France

Office de Tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez

Bureau de La Garde-Freinet Catégorie II

Chapelle Saint-Jean - RD 558,
83680 LA GARDE-FREINET

Tél. : +33 (0)4 94 56 04 93

contact@visitlagardefreinet.com

www.visitlagardefreinet.com

Office de tourisme de Grimaud Catégorie I

679 route Nationale, 83310 GRIMAUD

Tél. : +33 (0)4 94 55 43 83

www.grimaud-provence.com



Une démarche partenariale

**CHEMINS DE
RANDONNÉE**



Vous empruntez ce chemin de randonnée sous votre propre responsabilité. Sur ce site naturel, le relief peut parfois être accidenté, soyez vigilant !

Numéro d'appel d'urgence : 112



10-31-3162

